PROCLAMATION

FAITE

PAR LE GÉNÉRAL DUMOURIEZ.

IMPRIMÉE PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

2 Septembre 1792.

Au nom de la patrie, au nom de la sainte liberté, que nous avons conquise, de l'égalité qui est la base de notre gouvernement et de notre bonheur, braves Citoyens Français, venez vous joindre à une armée qui attend ses frères pour marcher contre les barbares satellites des tyrans, qui portent la désolation, le meurtre, le pillage et les outrages les plus violens dans la terre sacrée de la liberté. Ils sont entrés chez nous par la lâcheté des habitans de Longwy, par la trahison des chefs, à qui vous avez accordé votre confiance; ces factieux ont disparu; un seul esprit, un seul sentiment dirige l'armée que je vais mener contre les brigands de la Germanie; tous les braves soldats, tous leurs officiers qui sont restés fidèles, jurent avec moi de périr ou de triompher. Venez donc vous joindre à nous; que ceux qui ont des chevaux et des armes viennent augmenter nos escadrons; que ceux qui ont des uniformes et

des fusils, viennent grossir nos bataillons ; que les administrateurs des départemens et des districts ordonnent qu'il nous soit fourni des vivres et des fourrages nécessaires pour notre expédition, afin que rien ne nous arrête dans notre marche ; et qu'après avoir chassé de France cette horde de barbares, nous puissions aller propager nos principes les armes à la main dans leur propre pays, et faire trembler les tyrans et les renverser de dessus leurs trônes. Jurons de ne poser nos justes armes, que lorsque tous les pays qui nous environnent sentiront le prix de la liberté.

Quartier-général de la Berlière, le 2 septembre 1792, l'an quatrième de la liberté.

Le général en chef de l'armée du Nord,
DUMOURIEZ.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.